

" J'ai vu le sang couler de ses mains stigmatisées. J'ai vu ses yeux dans l'extase, largement ouverts, suivre ravis les phases de la passion de Notre-Seigneur et sa figure exprimer les divers sentiments que lui faisait éprouver la vue de ces scènes vivantes.

" Je n'ai pas été témoin du fait de la Sainte-Hostie se détachant parfois, dit-on des mains du prêtre pour se porter sur, la langue de cette héroïque chrétienne. Seulement il y a deux choses qui frappent dans sa communion : 1^o la Sainte-Hostie est reçue par elle avec une facilité et une promptitude qui semblent une attraction, 2^o l'adorable Hostie paraît pénétrer immédiatement et sans aucun mouvement ni de la bouche ni du gosier.

" Mais voici quatre merveilles très claires, que peut constater tout observateur qui cherche la vérité :

" Première merveille. Depuis plus de onze ans, depuis le 30 mars 1871, Louise Lateau ne prend aucune nourriture ni aucune boisson. Elle ne vit que de la sainte Communion qu'elle reçoit chaque matin et qui répand dans son âme une force tellement grande, dit-elle, que cette force se communique au corps.

" Deuxième merveille. Tous les vendredis, depuis 1868, les stigmates de ses mains laissent couler un sang vermeil pendant à peu près les vingt-quatre heures de la journée. Malgré l'extrême maigreur de l'extatique, le sang coule aussi abondamment que par le passé. Pendant les autres jours de la semaine, il n'y a des stigmates que les marques, lesquelles sont d'un rouge de sang et ont de sept à huit millimètres de diamètre.

" Troisième merveille. Tous les jours, aussitôt la sainte Communion reçue, Louise est dans une absorption mystique toutes ses souffrances excessives ont cessé ; elle est calme, immobile, insensible, comme une personne morte, cela pendant vingt-cinq minutes environ. Elle raconte que, pendant cet heureux moment, tous ses désirs sont satisfaits et il lui semble qu'au ciel on ne peut pas être plus heureux. Elle a bien besoin d'être ainsi réconfortée, car ses douleurs extrêmes sont continuelles le jour et la nuit.

" Quatrième merveille. Le vendredi, au moment de l'extase, pendant que son intelligence jouit d'une grande activité, son corps est dans un état d'insensibilité parfaite : ni le bruit, ni les piqûres, ni les courants électriques ne se font sentir à elle. Cependant la moindre parole religieuse pénètre jusqu'à son esprit et à son cœur, et elle y obéit aussitôt.

" Ces merveilles ont eu et ont toujours pour témoins une foule de visiteurs. Chaque vendredi l'humble maison de Louise est trop petite pour recevoir tous ceux qui se présentent. On vient de partout pour voir ce spectacle surnaturel. Je m'y suis trouvé avec des

hommes et des dames de quatre nations, d'Amérique, d'Allemagne, de Belgique et de France.

" Pendant son extase et à sa communion, Louise ne s'aperçoit pas de la présence des visiteurs.

" Dans cette humble et admirable chrétienne on voit se réaliser la parole de saint Paul : " Dieu a choisi ce qui est faible selon le monde pour confondre ce qui est fort." (I. Corinth., 1, 27)

" En effet, cette pauvre fille de la campagne est une simple et invincible démonstration du surnaturel, en réponse aux négations de l'orgueilleuse science de nos jours.

" Elle est de plus une victime qui s'applique jusqu'au degré le plus héroïque la grande loi de l'expiation, comme se l'appliquait saint Paul quand il disait : " J'achève en moi ce qu'il faut encore à la passion de Jésus-Christ pour son Eglise." (Coloss., 1, 24.)

" Veuillez agréer, mon cher Monsieur, mes affectueux sentiments en Notre-Seigneur.

P. BRIDET,

Curé du St-Sacrement.

Lyon, (Guillotière), 29 juin 1882.

—000—

[Pour l'Album des Familles.]

—

A MA CHÈRE MÈRE.

Hæc est mihi (A. P. P.)

Mère, c'en est donc fait pour la famille entière !
Nous ne te verrons plus ici-bas sur la terre,
Hélas... ! Du haut du ciel console tes enfants,
Veille toujours sur eux et sur leurs tendres ans,
Tu nous vois par ta mort plongés dans la tristesse,

Répands donc dans nos cœurs la joie et l'allégresse ;
Car encore sous le veil de ton doux souvenir,
Vivre pour nous n'est rien, nous préférons mourir.

Mère, ne pouvant plus reposer sous tes ailes,
Qui nous prodiguera tes lentes maternelles ?
J'entends ta douce voix dire du haut des cieux

Où tes vertus t'ont mise au rang des bienheureux :

Mes aimables enfants, la divine Marie,
Doit être maintenant votre mère chérie ;
Tournez-vous tous vers elle, et bientôt le bonheur

Remplira, au lieu du chagrin, votre cœur.

Marie... à ce beau nom, ton tendre fils [Alphonse,

Ne se possède plus, et pour toute réponse
Te dit, mère, au revoir, nous nous verrons au ciel,

Prépare bien ma place, auprès de l'Éternel.

Albert. ALPHONSE PRADIER.

• Droit réservé à l'auteur.

Nécrologies

IN MEMORIAM :

CALIXTE LABROSSE

(ST-EUGÈNE.)

Sur la tombe chérie
Oh bien souvent je prie,
J'ai placé ce bouquet de fleurs.
Quand leurs tiges péchées
Vers le sol sont panchées
Je les arrose avec mes pleurs !

Tel est le langage de la mère auprès du tombeau de son fils, et que dans sa désolation elle sait accomplir en silence. Cette inspiration du poète (1) trouve ici son application douloureuse.

Le 26 juillet dernier s'éteignait à Saint-Eugène, Ontario, une vie bien courte mais bien pure et passée à servir Dieu fidèlement.

Jean Baptiste Calixte Labrosse, fils aîné de S. Labrosse, écrivain, marchand et député du comté de Prescott, au Parlement Fédéral, succombait à une inflammation du cerveau qui lui fit endurer pendant huit jours des souffrances atroces. Il passa la plus grande partie de ce temps dans une espèce de délire religieux, chantant les louanges de Dieu et racontant la vie des saints, et surtout, celle de saint Jean-Baptiste, son patron qu'il avait l'habitude d'invoquer très souvent.

Dans les derniers moments de sa maladie, la douleur céant à la faiblesse, il recouvra sa parfaite connaissance et eut le bonheur de recevoir les sacrements de l'Église qui lui furent administrés par M. l'abbé Daigneault, du collège de Montréal, remplaçant M. le curé Townner, alors en retraite à Ottawa.

Atteint de cette maladie dès l'enfance, il ne fut cependant pas empêché de faire son cours commercial, qu'il commença au collège de Rigaud et qu'il termina, avec de grands succès au collège com-

(1) LACRÈME, 12^e M. J. A. Poisson. (Voir le Foyer Domestique de 1876, 1^{er} volume, page 152.)